



Suspension de permis avec ead

Par **Eadtriplepeine**, le **09/06/2025** à **23:51**

Bonjour je me suis fait arrêter et contrôler positif alcool 0.71 mon permis m'a été confisqué et j'ai eu l'autorisation de conduire pendant 8 mois avec ead uniquement ce que j'ai installé directement.

L'audience pour l'ordonnance pénal était un mois avant la fin de la peine donner par le préfet ,j'ai donc fais prise de sang et passer devant la commission médicale (favorable) j'ai également fais un stage de sécurité routière avant l'audience.

Malheureusement le juge a prononcé 8 mois de suspension avec ead et 8 mois de suspension tout court comme peine complémentaire + une amende de 350 € ce qui me fait triple peine les peines ne sont pas déduite ce que j'ai évidemment contesté mais j'ai eu une audience seulement dans 6 mois j'aurais voulu savoir si c'est normal et quelles sont mes recours possible pour récupérer mon permis je ne conteste pas l'amende seulement le 8 mois en plus sans l'ead merci bonne journée.

Par **LESEMAPHORE**, le **10/06/2025** à **06:50**

Bonjour [Eadtriplepeine](#)

Ce n'est pas triple peine ce sont des peines complémentaires au nombre de 8 .

Ce sont les peines citées à l'article L234-2 du CR pour votre delit du L234-1 du meme code .

La suspension judiciaire de 8 mois avec autorisation de conduire avec EAD confirme celle administrative , la durée aurait put être pendant 5 ans . cette durée judiciaire est confondue avec celle administrative qui est ou sera faite .

Compte tenu de votre passif et situations sociale professionnelle et revenus le tribunal à ajouté 8 mois judiciaire, la durée aurait pu être de 3 ans .

Lorsque vous aurez récupéré administrativement votre permis vous pourrez conduire sans EAD, vous attendrez ensuite une convocation par OPJ pour remettre votre permis afin d'effectuer la durée de 8 mois judiciaire .

Si vous êtes en désaccord avec le jugement vous interjetterez en Appel , mais je ne vois aucun moyen hormis votre personnalisation de la condamnation , que j'ignore , pour demander une

reduction de peine .